



COMMUNE  
DE  
**SAINTE ANASTASIE**

**RELEVÉ DES DECISIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
Mercredi 17 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 septembre 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasie régulièrement convoqué le 10 septembre, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

**PRESENTS** : MM TIXADOR – CHABAUD - FABRE – Mme HURLIN – M. HIBSCHELE – Mmes POULLET – BAECKER SCHMITT – DE CORO - MM COULON - BECHARD – AUBIN – NEVEU - Mmes PANAFIEU - MENALDO KEBDANI -

**ABSENTS EXCUSES** : Mmes FOURES - ARNAUD GIBOULET – MM REBUFFAT – ALTIER -

**PROCURATIONS** : Mme FOURES à Mme HURLIN  
Mme ARNAUD GIBOULET à M. TIXADOR  
M. REBUFFAT à MME MENALDO KEBDANI

Soit 18 votants

-----

Les points suivants ont été examinés au cours de la séance

1. **Désignation du secrétaire** : Madame Jessica DE CORO a été désignée secrétaire de séance.
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 02 juillet 2025** :  
Le procès-verbal de la séance du 02 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.
3. **Renouvellement du bail de location du bâtiment accueillant la boulangerie**

Le renouvellement du bail signé avec la société « les délices d'Aline et Rémi », pour une durée de 9 ans, dans les mêmes conditions que le précédent, est approuvé à l'unanimité.

4. **Renouvellement du bail de chasse avec le Ministère des Armées**

L'avenant n° 1 au bail de chasse signé avec le Ministère des Armées, prolongeant la durée jusqu'au 31 décembre 2025, est approuvé à l'unanimité.

5. **Renouvellement de la convention avec le centre sportif Gardois**

Le renouvellement de la convention annuelle qui lie la commune au Centre Sportif Gardois pour l'animation du club plein air du centre de loisirs, est approuvé à l'unanimité, dans les mêmes conditions que les conventions précédentes.

6. **Renouvellement de l'autorisation d'engager 2 vacataires pour les études surveillées de l'école**

Le conseil municipal autorise le maire à engager 2 vacataires pour assurer les études surveillées 3 soirs par semaine à l'école du petit bois.

*Porte des Gorges du Gardon - Site classé*

**7. Renouveaulement de la convention de mise à disposition du foyer auprès de la CANIM pour le festival de jazz**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention de partenariat entre la CA Nîmes Métropole et la commune, pour l'organisation du concert de jazz le 04 octobre 2025.

**8. Convention avec la direction régionale de la Poste pour l'organisation du recensement :**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention à intervenir avec la direction régionale de la Poste pour la réalisation de l'enquête du recensement de la population qui se déroulera en février 2026.

**9. Conventions et plans de financement des travaux sur les réseaux électriques et EP (tranche 5 et 6)**

Les 2 conventions proposées par le SMEG pour lancer les opérations relatives aux travaux de la tranche 5 et 6 de la traversée des villages sont approuvées à l'unanimité

**10. Actualisation de la délibération échange de terrain commune/Consorts HURLIN**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité (Hors Mme HURLIN qui ne participe pas au vote) l'actualisation de la délibération du 2021/58 du 03 novembre 2021 approuvant l'change de terrain entre la commune (454 m<sup>2</sup> issus de la parcelle AZ 10) et la famille HULRIN/JAZEDE (454 m<sup>2</sup> issu de la parcelle AV 880)

**11. Rétrocession par un particulier d'une concession funéraire dans le cimetière d'Aubarne**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la rétrocession de la concession funéraire présentée par Monsieur Yves ACHARD-BAYLE, et le versement de la somme de 274,41 euros, correspondant au prix de la concession sur la base du tarif en vigueur au moment de l'acquisition en 2005, hors frais de timbre.

**12. Classement et dénomination d'une voie à Vic**

Le conseil municipal approuve l'unanimité\_ la dénomination de la voie reliant la D18 au chemin des Gours à Vic « chemin de Fontarde », son classement dans le domaine public routier communal, et son ajout dans le tableau de la voirie communale.

**13. Convention de servitude à signer avec le SMEG sur la parcelle AW 585**

La convention avec le syndicat mixte d'électricité TERRITOIRE ENERGIE autorisant le passage dans les parcelles communales cadastrées section AW 585 et 609 pour y déplacer un transformateur est approuvée à l'unanimité.

**14. Règlement de fonctionnement du restaurant scolaire**

Les modifications approuvées au règlement du restaurant scolaire à partir de la rentrée 2025 sont approuvées à l'unanimité.

## 15. Modification des statuts du SMEG

Les statuts actualisés du SMEG prenant en compte la nouvelle dénomination (TERRITOIRE ENERGIE DU GARD) et les nouvelles compétences susceptibles d'être mises à la disposition des communes.

## 16. Renouvellement de la convention de financement de l'ALSH par la CAF du Gard

La convention entre la CAF et la commune relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial et d'un plan mercredi pour l'ALSH, d'une durée de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, est approuvée à l'unanimité

## 17. Adhésion au contrat groupe statutaire

Le contrat d'assurance contre les risques statutaires est approuvé à l'unanimité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2029.

## 18. Questions diverses :

18.1 rapport sur le fonctionnement de la CANIM le conseil municipal prend acte du rapport de fonctionnement des services de la CA Nîmes Métropole.

18.2 Mise à jour du P.C.S. : Madame HURLIN distribue aux élus le vademécum du plan communal de sauvegarde qui a été mis à jour.

Le Maire,

**Gilles TIXADOR**

